

**MONDORF BOX
2026**

MONDORF Domaine Thermal
Service Billetterie
BP 52
L-5601 Mondorf-les-Bains
Grand-Duché Luxembourg

BON DE COMMANDE

	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
Blue Box		61 €	
Silver Box		166 €	
Gold Box		304 €	
Platinum Box		457 €	
Total			

Dès réception de votre bon de commande (fax, e-mail ou courrier) nous vous transmettrons votre facture par courrier ou par e-mail.

Dès règlement, vos Box vous seront envoyées par voie postale sous pli recommandé.

Vouchers valables pendant 12 mois par rapport à la date de l'édition.

Non remboursables et non échangeables.

Compte IBAN : LU37 0030 3654 5085 0000
Code BIC : BGLULL

Service commercial :
Tél. : (+352) 23 666 2003
billetterie@mondorf.lu

En validant le présent bon de commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente annexées ou figurant au verso du bon de commande, en acceptant l'intégralité sans réserve ni condition et qu'elles font partie intégrante du contrat.

Fait à :

Date :

Cachet entreprise

Société :

.....

Personne de contact :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Tél. :

Fax :

email :

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'achat par un client professionnel de bons cadeaux permettant l'accès à des prestations délivrées par MONDORF Domaine Thermal (ci-après « MDT »).

L'envoi du bon de commande revêtu de la signature du client et du cachet de l'entreprise entraîne la conclusion du contrat définitif et implique l'acceptation sans réserve par le client de l'intégralité des CGV dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la validation de son achat. MDT n'est pas liée par les conditions générales de l'autre partie.

1. MODALITÉS DE COMMANDE ET DE PAIEMENT

Le client envoie un bon de commande dûment complété et signé, selon le modèle mis à disposition par MDT préférentiellement par courrier postal accompagné du règlement. Dans tous les cas, dès réception du bon de commande par fax, e-mail ou courrier, MDT envoie la facture au client.

La facture est **payable en euros** à réception **par virement SEPA, chèque bancaire ou chèque vacances ANCV** selon les modalités définies sur le bon de commande. Tous les montants repris dans le bon de commande sont TTC et libellés en euros.

Les tarifs sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande. MDT se réserve le droit de les modifier à tout moment. Le tarif des bons cadeaux destinés aux clients professionnels inclut une remise par rapport au prix public.

Après règlement de la commande, les bons cadeaux sont envoyés par voie électronique sous forme de e-vouchers à l'adresse mail du client mentionnée sur le bon de commande. Sur demande les bons cadeaux peuvent être envoyés sous pli recommandé par voie postale dont l'affranchissement sera à charge du client. MDT ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou du retard de l'acheminement des bons cadeaux.

Une fois le bon de commande signé par le client, puis accepté par MDT, aucun droit de rétractation ne s'applique. Toute commande engage le client et vaut acceptation définitive. En cas d'annulation d'une commande par MDT, le montant total payé sera remboursé au client à l'exclusion de tout autre dédommagement.

Les bons cadeaux ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés notamment en cas de perte ou de vol. Le bénéficiaire du bon cadeau ne peut prétendre à aucun remboursement ou échange.

2. INTÉRÊTS DE RETARD ET PÉNALITÉS

En cas de non-paiement d'une facture, les intérêts de retard sont exigibles de plein droit et courent automatiquement, sans mise en demeure préalable ou autres formalités sur le montant restant dû à compter de 30 jours après la date d'émission de la facture conformément aux dispositions de la loi du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

En cas de retard dans le paiement de facture, une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement pourra être appliquée.

En cas d'impayé, MDT pourra de plein droit suspendre tout engagement contractuel avec le client sans indemnité et sans préjudice de toutes autres poursuites ou actions jusqu'au paiement complet de la créance. Toutes les dépenses, frais et obligations financières engagés sur les commandes ou contrat en cours seront dues. Indépendamment des intérêts stipulés ci-dessus, une indemnité de 10% du montant de la facture impayée sera appliquée au titre de clause pénale si cette facture doit être récupérée moyennant une procédure judiciaire.

3. VALIDITÉ ET UTILISATION DES BONS CADEAUX

Les bons cadeaux sont **valables 12 mois** à compter de la date d'achat. Les dates d'émission et de fin de validité, ainsi que les Conditions Générales d'Utilisation sont inscrites sur le bon cadeau.

Le client peut offrir ou céder les bons cadeaux au prix qu'il fixera mais ne peut les revendre à un tarif supérieur à celui mentionné sur le bon de commande à la date d'achat.

L'utilisation de certains bons cadeaux nécessite une réservation préalable auprès de MDT. Le bénéficiaire doit préciser la nature du bon cadeau en sa possession et doit le présenter lors de sa venue au sein de MDT.

4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MDT détient l'ensemble des droits d'auteur, de marque et de propriété intellectuelle sous quelque forme ou support que ce soit notamment en termes de contenus, textes, images, photos, vidéos, graphismes, logo... (liste non exhaustive). Cependant MDT autorise le client professionnel à faire la promotion du contenu de prestations des bons cadeaux par tout moyen de communication interne à l'entreprise du client, à l'aide des documents fournis par MDT et des photos des bons cadeaux. Les frais de publicité et d'annonces sont à la charge du client.

5. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

MDT se conforme aux réglementations applicables en matière de protection des données et au règlement général sur la protection des données (RGPD).

MDT traite les données à caractère personnel dans le cadre d'une commande de bons cadeaux sur base légale de l'exécution d'un contrat. Les destinataires sont les collaborateurs de MDT chargé de la vente des bons cadeaux. Ils ont une obligation de confidentialité et n'ont accès qu'aux données nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Les données personnelles sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les données personnelles collectées sont : nom et adresse de la société ; prénom et nom du contact professionnel ; téléphone, fax, e-mail professionnel ; le cas échéant le numéro client ; ainsi que les informations de la commande : quantité et type de bons cadeaux.

Le traitement de ces données répond à plusieurs finalités : enregistrer la commande ; établir la facture ; envoyer les bons cadeaux ; gérer la relation client, gérer le traitement des impayés qui pourraient être dû ; effectuer des opérations relatives à la prospection.

Les données sont conservées sur les serveurs internes de MDT situés sur le territoire luxembourgeois, pendant une durée qui n'excède pas le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. MDT s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité des données personnelles et la sécurité du traitement au moyen de mesures techniques et organisationnelles appropriées.

Les droits d'accès, de consultation, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles (sous certaines conditions définies par la loi) peuvent s'exercer en justifiant de son identité, en contactant le délégué à la protection des données de MDT par mail à privacy@mondorf.lu. Une réclamation auprès de la Commission Nationale de Protection des Données peut être faite si le traitement des données ne correspond pas à la législation en vigueur. (Plus de détails dans la Politique de Confidentialité de MONDORF Domaine Thermal disponible sur www.mondorf.lu).

6. CLAUSES DE CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations, de quelque nature que ce soit, que l'une des parties a pu recueillir sur l'autre partie, sous quelque forme que ce soit sont confidentielles sauf les éléments faisant partie du domaine public, ou sauf accord spécifique entre les parties. Chaque partie s'engage à ne pas les divulguer, à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour préserver cette confidentialité et à ne faire aucun usage de ces informations dans un but autre que l'exécution du contrat. Les documents de toutes sortes fournis par les parties demeurent la propriété de la partie qui les a fournis. Les parties pourront conserver une copie du présent document à des fins d'archivage afin de respecter les obligations qui leur incombent au titre du contrat.

7. FORCE MAJEURE

La responsabilité de MDT ne pourra pas être engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations contractuelles découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

8. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litiges les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution du présent document, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.